

Compte-rendu du Conseil des Enseignements du 25 juin 2026

Membres votants présents : Anne ANTHORE (départ à 12h45), Atef ASNACIOS, Mathilde BADOUAL, Christophe BARRIERE, Tristan BAUMBERGER, Yvonne BECHERINI, Renaud BELMONT (départ à 12h40), Matteo CACCIARI, Floriane CANGEMI (départ à 11h45, représenté par Renaud BELMONT), Christophe COSTE, Cécile DE HOSSON, Nicolas DESPRAT (départ à 12h50), Caroline DERECH (départ à 12h40), Marc DURAND (départ à 12h35), Hubert HALLOIN, Sylvie HENON, Laurent MENARD, Quentin MOUCHARD, Blanchard NOE, Irena NIKOLIC (départ à 11h25), Francesco NITTI, Gaspard PERNOT, Charlotte PY (départ à 12h40), Eliott RAMBEAU, Vincent REPAIN (départ à 11h45), Sébastien RODRIGUEZ, Marc Antoine VERDIER, Christophe VOISIN (départ à 12h25).

Membre votant représentés : Darine Abi Haidar (par Mathilde Badoual), Adrien BORNE (par Francesco Nitti), Alexis COLEIRO (par Florian Cangemi) et Thomas LOOTGIETER (par Gaspard Parnot)

Membres invités permanents sans droit de vote présents : Raphaël GALICHER (départ à 13h), et Sarah HOUVER

La séance se tient à distance.

Laurent Ménard est président de séance.

Irena Nikolic est nommée secrétaire de séance jusqu'à 11h25 et Marc-Antoine Verdier pour le reste de la séance.

Les documents de référence de la séance sont consultables sur le lien : <https://cloud.u-paris.fr/s/92CNnoC8SsX4P94>

Ordre du jour (documents de référence)

1. **Réformes de l'accès santé** : présentation VP formation/directeurs UFR du 8 avril ; présentation Alain Cariou (Vice-doyen Formation Faculté de santé) à la commission formation de la Faculté des sciences du 29 mai ; courrier de la DGESIP et de la DGOS du 5 juin ; dépêche AEF du 18 juin ; projet de décret
2. **Mise en place des conseils de perfectionnement Licence et Master** : cadre général relatif au conseil de perfectionnement (Sénat académique 17/07/22) ; notes de la CFO de décembre 2021 ; CR du CENS du 27 janvier 2021 ; composition des précédents conseils Licence et Master
3. **Double rattachement enseignants-chercheurs UFR/EIDD** : proposition de texte pour la définition du rattachement secondaire des enseignants et enseignants-chercheurs de l'UFR à l'EIDD
4. **Points divers** : frais formation qualifiante « Pratique de la cryogénie » ; Droits différenciés pour les étudiants internationaux extra-communautaires ; Points sur le recrutement 2026-2027 Licence et Master ; Modifications mineures structures d'enseignement 2026-2027 ; texte AAP Innovation pédagogique 2026

La séance débute à 9h00

1. Réformes de l'accès santé

• Introduction

Laurent présente l'état des connaissances sur la réforme qui transformerait PASS/LAS en **Licence Portail Santé (LPS)** à la rentrée 2027-2028. L'objectif n'est pas de décider mais d'informer et d'obtenir l'accord du CENS pour poursuivre les discussions.

- **Structure de la future LPS**

Première année (LPS1) : bloc santé unique (30 ECTS à Paris Cité), bloc transversal (6-12 ECTS), blocs licences hors santé (24 ECTS), ≥ 4 blocs licences par université, aucun bloc licence avec des effectifs $>30\%$. Inscription en LPS1 équivaut à première candidature MMOPK. Taux d'accès santé identique pour tous les blocs licences à l'issue du LPS1. Redoublement de la LPS1 sous conditions (au moins 70 % des ECTS des blocs santé et disciplinaire, mais sans candidature MMOPK).

Seconde année (LPS2) : licence classique correspondant au bloc disciplinaire du LPS1 sans enseignement de santé. Inscription en LPS2 équivaut à seconde candidature MMOPK.

820 à 1000 places d'accès santé en LPS1 et 175 à 350 en LPS2, avec un taux d'accès santé d'environ 50 % en LPS1. Attention : cette réduction mécanique du taux d'admission par rapport à l'actuelle mineure maths-physique fait craindre une baisse d'attractivité et de niveau, et des stratégies d'optimisation vers des LPS moins exigeantes.

Les décrets et arrêtés sont attendus fin septembre 2026. Une mesure dérogatoire a été obtenue pour la première année : réduction de 30 % des capacités santé, soit 1820 places de LPS1 au lieu des 2515 attendues correspondants au nombre de PASS et de LAS de cette année (pérennité incertaine).

- **Effectifs**

Les capacités Parcoursup sont maintenues : on peut fermer toutes les LAS, mais les places doivent être transformées en licence disciplinaire, ce qui donnerait entre 90 et 120 étudiants en L1 Physique selon les bascules.

Le bloc licence proposé par la santé ne pouvant dépasser 600 places (contrainte des 30 %, licence SIAS, Sciences Interdisciplinaires appliquées à la Santé, non découplable), environ 200 places actuellement prises en charge par la faculté de Santé à travers différentes mineures seraient à redistribuer sur les autres facultés, pour un effectif global d'environ 800 places pour la faculté des sciences. Plusieurs projets de LPS sont en discussion : à minima une LPS BPC (biologie-physique-chimie), une **LPS Maths-Physique** et une LPS Chimie.

L'UFR Sciences Biomédicales ne pourra pas assurer seule l'enseignement de la physique dans une future LPS BPC. Cet UFR s'appuie déjà grandement sur des PRAG et des vacataires pour assurer leurs enseignements.

- **Coût des enseignements / Organisation possible**

La physique souhaite imposer ces conditions pour l'organisation de la nouvelle LPS1 : **les éventuels enseignements de physique du Bloc Santé ne seront plus pris en charge par l'UFR** ; l'enseignement disciplinaire du bloc licence Maths-Physique sera annualisé ce qui implique qu'il n'y aura **pas de mutualisation LPS1/L1** (et donc perte de l'émulation actuelle liée à l'intégration des bons étudiants LAS dans le parcours de physique) ; les enseignements du bloc licence seront en présentiel (la physique y tient pédagogiquement, mais on craint qu'une LPS présentielle soit moins attractive qu'une autre LPS en distanciel pour les étudiants visant l'accès santé), sans TP (trop complexe à mettre en œuvre) et en dehors du Campus des grands moulins déjà saturé ; **le secrétariat pédagogique devra être pris en charge par la santé** ou alors compensé par redistribution des ressources de scolarité.

Le service de physique actuel sur PASS + mineure santé + Medphy s'élève à **1036 hETD pour la physique** et 234 hETD pour les maths (hors CM mutualisés). Pour info, un groupe de L2 physique « coûte » 418 hETD.

En supposant les caractéristiques de la LPS1 identiques à la PAS actuelle (taux de validation TV = 65 %, taux de poursuite des reçus-collés TP = 68 %, redoublement 15 %), la promotion LPS1 à l'échelle de l'université atteindrait ~2150 étudiants (1820 néo-étudiants + redoublants). Le nombre d'étudiants attendu en LPS2 serait de 270 à 400, soit **une vingtaine d'étudiants à l'échelle de la physique**.

L'accueil des LPS2 n'est donc pas un problème ; le vrai risque est une sous-alimentation de Medphy, d'où la possibilité d'augmenter les effectifs du bloc maths-physique jusqu'à 120-140 étudiants.

Les heures **libérées** potentiellement disponibles pour la LPS seraient d'environ **700 hETD** avec le désengagement de la physique du bloc santé (280h ETD), la suppression de la mineure maths-physique actuelle (84hETD), la bascule des places de LAS vers la LPS qui entraînerait la suppression d'un groupe de TD au S1 du parcours général de physique (140 hETD), la réduction possible du programme de Medphy en S3 puisque le programme de physique et de maths en LPS1 va s'étoffer (environ 200 hETD).

Trois blocs licences sont actuellement étudiés (avec 8h/ECTS et 24 ECTS), mais des évolutions sont encore possibles :

- **LPS Maths-Physique** : la priorité pour l'UFR, existence quasi acquise. 100-140 étudiants, débouché LPS2 Medphy. Les mathématiciens ont confirmé leur accord.
Coût : 288-360 hETD physique pour 1 Amphi et 3-4 groupes de TD.
- **LPS BPC (600 étudiants)** : l'UFR Biomed ne pourra assurer seule la physique (et les maths) et sollicitera la physique ; intérêt propre quasi nul hormis la contribution à l'effort collectif ; lien avec Medphy potentiellement affaibli par rapport à la mineure BPC actuelle puisque le programme de Medphy sera ajusté préférentiellement à celui de la LPS Maths-Physique.
Coût potentiellement important : 342 à 684 hETD en fonction des effectifs
- **LPS Chimie (100 étudiants)** : demande surprise et tardive des chimistes. Intérêt faible pour la physique (même si vivier secondaire pour Medphy), mais importance de participer à l'effort collectif (difficilement refusable), risque de redondance perçue.
Coût : 144 hETD physique + 144 hETD maths pour 1 Amphi et 3 groupes TD., mutualisations possibles avec les autres LPS.

• Discussion

La proposition portée par Laurent, Charlotte et Mathilde : basculer les 30 places de LAS physique vers la future LPS maths-physique (la faisant passer de ~70 à ~100 étudiants), et ramener la licence de physique « pure » à 90 places au lieu de 120. Cette proposition suscite des discussions :

Sarah et Vincent R : s'inquiètent sur le fait qu'on offrirait une centaine de places orientées santé contre 90 places de physique, ce qui revient à privilégier la formation de futurs médecins sur celle de physiciens, et réduit l'affichage de la licence.

Laurent et Nicolas : les 30 derniers étudiants recrutés en fin d'appel Parcoursup n'ont « aucune chance » de réussir la licence ; ~25 % de « fantômes » ; le vivier réel tourne de toute façon autour de 90 (comparable à la chimie ou aux maths). Ne pas les prendre ne sacrifierait personne.

Cécile et Anne : contribuer à former des médecins à la démarche scientifique est légitime, et la formation des physiciens ne se limite pas à la seule L1 de physique (doubles licences, CUPGE..., effectif réel ~150).

Charlotte précise que la fac de santé est très opposée cette réforme qu'ils subissent.

Christophe V : très peu d'étudiants viennent en TD en médecine. Enseignements peu stimulants pour les collègues

Laurent : on peut rendre les TD obligatoires, mais ça aurait peut-être un effet repoussoir. Ne pas oublier aussi que les notes du bloc disciplinaire compteront pour le classement ce qui devrait davantage motiver les étudiants que la mineure actuelle.

Vincent R, Marc : quel sera la conséquence quand on voudra ouvrir autre chose : augmenter CUPGE, les effectifs des DLPM ?

Laurent précise que cette réforme présente un coût pour les autres formations. On ne peut pas être la seule composante qui gagne (des heures) sur cela.

Atef précise que ça ne serait pas efficace ni rusé de ne pas aider Biomed au vu des effectifs de cette UFR et de la charge d'enseignement qu'ils ont. Idem pour la Chimie.

Il n'y a aucun vote, mais le CENS donne son **aval pour continuer les discussions sur la base d'une LPS maths-physique à trois groupes (≈ 100 étudiants) et des conditions imposées par l'UFR :**

- Secrétariat pédagogique des LPS doit être assuré par la santé ;
- Les enseignements ne pourront pas se tenir aux Grands Moulins, faute de salles ;
- Aide les autres UFR à hauteur de nos moyens

Heure 10h40

=====

2. Mise en place des conseils de perfectionnement Licence et Master

Mathilde présente la demande de mise en place d'un **conseil de perfectionnement** au niveau de la mention. Le conseil formation de la faculté de décembre 2021 précise les attendus des conseils de perfectionnement :

- au niveau de la mention (et non du parcours).
- de 9 à 20 personnes, avec des Membres extérieurs
- au moins deux réunions sur la durée du contrat

Le conseil de perfectionnement est une attente de l'HCERES en vue de l'évaluation.

Le conseil doit produire des avis et recommandations sur les maquettes, la professionnalisation et l'adaptation au monde socio-économique, en s'appuyant sur des données collectées en amont (évaluations d'enseignement, questionnaires étudiants, données d'insertion). Le précédent conseil avait été formé dans l'urgence et ne s'est réuni qu'une seule fois pour faire le bilan juste avant l'HCERES (début 2023).

• Proposition présentée par Mathilde

Recentrer les missions du conseil de perfectionnement

- Discuter nouvelles maquettes
- Cohérence entre parcours
- Retour des étudiants
- Préparer évolutions majeures (ouverture, fermeture parcours.)
- Positionnement offre / autres facs
- Insertion professionnelle et suivi des étudiant

Composition

Responsables de mention et de parcours, responsable de mention master, responsable de licence pro EIDD, 3 à 4 étudiants (L2/L3), des anciens (alumni en thèse, école d'ingé ou master), des BIATSS, et trois extérieurs : un enseignant de lycée et un directeur ou enseignant d'école d'ingénieur.

Francesco propose une composition spécifique côté master.

• Discussion

Le cœur de la discussion a porté sur l'utilité réelle du dispositif et sa redondance avec le CENS existant, son but et sa composition (communiquer vers l'extérieur ?)

Nicolas : C'est bien d'avoir la vision d'un extérieur

Renaud : Il existe un conseil à l'EIDD, avec représentants des entreprises qui sont très pertinents.

Cécile propose de garder les conseils fins à l'échelle des parcours (utilité pédagogique, retours étudiants), et faire une fois dans le contrat un conseil de perfectionnement large à l'échelle de la mention, recentré sur deux missions : donner une vision structurelle des parcours et servir la communication externe de l'offre de formation (redorer l'image des formations universitaires, toucher prépas, lycées et écoles d'ingé...).

Caroline : demande s'il est pertinent d'investir du temps et de l'énergie dans un conseil imposé et une nouvelle couche bureaucratique et si on ne devrait pas arrêter de se soumettre aux injonctions. **Christophe B.** pose aussi la question de l'utilité d'un tel conseil.

Conseil au niveau de la Mention vs parcours : **Vincent** est pour des conseils par parcours, déjà faits en DLPC, où la discussion est utile car elle entre dans le détail des UE. À l'échelle de la mention, le risque est de rester superficiel. **Charlotte** est dubitative sur l'utilité d'un conseil à l'échelle de la mention.

Sarah suggère qu'à l'échelle de la mention, on pourrait faire un CENS exceptionnel avec des membres extérieurs.

Francesco remarque que pour le master, le CENS ne peut pas jouer ce rôle. Il faudrait des responsables d'écoles doctorales, des graduate school, et contacts industriels (exemple : Saint-Gobain..?).

Pour les extérieurs : Cécile propose un IPR (inspecteur pédagogique régional) plutôt qu'un enseignant de lycée, pour le rayonnement ; ou un inspecteur général. Le nom de Frédéric Restagno (physicien, IG depuis environ deux ans) revient à plusieurs reprises. Un prof de prépa est aussi mentionné, mais effet « rayonnement » limité.

Christophe V et Sarah contestent l'argument « communication » : avec seulement trois extérieurs, l'effet de diffusion est marginal.

Sarah : soit on assume la communication et on invite beaucoup d'extérieurs (30, 50) pour que l'investissement soit rentable, soit ce n'est pas l'objectif.

Christophe V : Quels extérieurs sont pertinents pour communiquer au mieux vers l'extérieurs sur nos formations ? Il faut savoir quel est le but : si c'est communiquer, il faudra être très pédagogiques sur la manière de présenter les formations.

Nicolas : Il faut se cantonner à l'injonction de l'HCERES pour cocher les cases demandées

Cécile : Si quelqu'un du ministère (cadre de l'éducation nationale, inspecteur général) est invité il fera essaimer à travers les plans nationaux de formation où les formations du supérieur sont abordées.

Laurent : Conseils de perfectionnement existent déjà et on nous impose des extérieurs. Souvent difficile pour ces extérieurs d'avoir un avis et d'alimenter la discussion. Objectif de les rendre utile en les faisant communiquer sur notre offre de formation.

Les conseils de perfectionnement ont besoin de données sources pour alimenter leurs propositions et décisions (conseils étudiants annuels L1/L2, évaluation des UE par les responsables d'UE, et idéalement le suivi des poursuites qui n'existe pas au niveau de l'UFR).

Mathilde : intérêt d'étendre au L3 les conseils étudiants. Le suivi des étudiants pourrait être à terme à la charge de la scolarité.

Sylvie : une solution pour maximiser le retour des étudiants sur les poursuites d'études est de les obliger à venir chercher leur relevé de note au format papier pour avoir des infos sur leur parcours ensuite

Suite à la discussion, Mathilde et Francesco doivent mûrir la proposition et revenir vers le CENS à la rentrée (missions et complémentarité avec les autres conseils). Faire remonter à Mathilde les propositions de membres extérieurs.

Heure 11H20 : Irena laisse la main

=====

3. Double rattachement EC UFR/EIDD

- Contextualisation par Atef
 - Demande ancienne, mais justifications ont évolué
 - CTI n'exige plus que l'école ait des enseignants propres, mais besoin de pérennisation d'un potentiel enseignant sur certaines thématiques spécifiques à l'école

- Idée initiale d'un rattachement principal et secondaire abandonnée au profit de la définition d'un unique rattachement secondaire des enseignants de l'UFR à l'EIDD (cf. proposition Maximilien Cazayoux communiqués aux directions des composantes et disponible sur l'espace partagé) qui pourrait être demandé pour une période de 5 ans renouvelable quand plus d'1/3 de son service est fait à l'EIDD et qui impliquerait :
 - Gestion de carrière de l'E ou de l'EC effectuée au sein de l'EIDD
 - Demandes de poste en remplacement d'un départ ou en création présentées conjointement par les deux composantes (définition du profil d'enseignement par l'EIDD en fonction de ses besoins spécifiques)
- Atef propose d'en discuter en séance et de faire remonter des propositions d'amendement

○ Discussion

Laurent : avant de proposer un amendement du texte, il faut d'abord savoir si ce rattachement à un intérêt pour l'UFR

Atef : ~9 services de l'UFR à l'EIDD. Angela (EIDD) souhaite fixer un cadre écrit pour éviter de potentiels problèmes dans le futur, problèmes qui existent déjà avec d'autres composantes (mais pas avec l'UFR de physique)

Mathilde : Quel est l'intérêt pour nous (gestion de carrière) ? L'EIDD ne fait pas confiance à l'UFR pour gérer la carrière des enseignants ? Est-ce que la notion de rattachement secondaire sera commune à tous les UFR ?

Laurent : oui il s'agira d'une notion globale pour tous les UFR

Renaud (correspondant EIDD au CENS) : ne voit pas de point négatif à cette proposition, mais des avantages comme permettre à l'EIDD de faire remonter des besoins d'enseignement (notamment pour des profils de poste) et dans le suivi de carrière des enseignants pour faire reconnaître leur contribution à l'EIDD. Il se pose par exemple personnellement la question de savoir si les charges d'enseignement ou administrative qu'ils exercent à l'EIDD seront reconnues comme d'autres.

Laurent : l'investissement dans l'EIDD n'a jamais été considéré différemment des autres formations (exemples récents de collègues promus qui sont très investis dans l'EIDD)

Atef : risque de créer une différenciation de promotion entre les collègues et une concurrence accrue. Est-ce pertinent pour la carrière des enseignants concernés ?

Christophe V. : question à juger à l'aune de tous les UFR contribuant à l'EIDD. Difficile pour l'EIDD de fonctionner avec des enseignants ponctuels. Besoin d'un socle stable sur le long terme, même si cela ne concerne pas le fonctionnement actuel avec l'UFR de physique.

Hubert : il faudrait une présentation de la direction de l'EIDD pour qu'on puisse comprendre tous les enjeux, car c'est une demande de modification assez majeure.

Laurent : ce rattachement entrainerait inévitablement une différenciation entre les EC, un risque de perte de maîtrise des services d'enseignement donnés à l'EIDD (actuellement 1500 h) et une séparation recherche/enseignement dans les recrutements (pas de recherche à l'EIDD) avec les risques de dérive associés (cf. IUT, polytech). D'autre part, le texte de l'EIDD a été proposé sans aucune discussion avec les composantes.

Atef : discutons avec Angela pour essayer de trouver une solution correcte pour tout le monde car c'est un problème compliqué.

Sarah : demander à l'EIDD de définir son objectif à long terme avec cette demande ? Rendre l'EIDD complètement autonome ?

Francesco : question pour Raphael pour savoir si cela pose problème au niveau de la foire de trouver des enseignants pour l'EIDD.

Raphaël : variable selon les années, parfois pour certaines UE spécifiques, mais pas de problème général. Même chose pour d'autres parcours. Pas de lien avec le fait d'un double rattachement ou non.

Nicolas : quelle est la fréquence de rotation à l'EIDD ? enseignants spécifiques ou collègues qui complètent leur service avec un enseignement à l'EIDD ?

Raphaël : les enseignants tournent sauf pour quelques enseignements spécifiques

Renaud : 8-9 EC de l'UFR qui font au moins la moitié de leur service à l'EIDD. Assez stable mais difficulté lors de rotation des enseignants.

Conclusion : faire venir Angela en CENS pour discussion et faire parvenir des propositions d'amendement du texte de Maximilien pour la rentrée (mise en ligne du document).

4. Points divers

- **Gestion de la canicule**

Laurent : plusieurs reproches sur le fait que le CENS n'ait pas joué son rôle de coordination dans la réaction à adopter face à la canicule, compte tenu du fait que l'université n'a rien fait. Si collectivement nous estimons que c'est important, il faudrait mettre en place un groupe de travail pour proposer une organisation plus robuste des épreuves par rapport aux conditions extérieures ? Nécessité d'une réflexion amont avant un débat en CENS.

Caroline : regrette d'avoir fait reposer le problème sur les responsables de formation et le manque de réactivité des collègues pour donner leur avis qui aurait permis au CENS de faire des préconisations collectives en lien avec les responsables de parcours. Approche trop individuelle dans la réaction.

Laurent : a vécu en tant que responsable du L1/L2 les grèves de 2019 et le Covid et fait part de l'importance d'avoir une gestion des problèmes impliquant dès le début les responsables de parcours puisque c'est eux qui devront assumer le travail à réaliser et les complications associées. Il a fait remonter la préconisation de réduire la durée des épreuves. Cela a été fait pour plusieurs UEs.

Nicolas : a fait remonter une demande aux responsables d'UE de diminution d'épreuves, aucune réponse, sauf de ceux ayant déjà anticipé et déjà contacté.

Sylvie : se sent dans une impasse et limitée à titre individuelle pour essayer de trouver des bonnes solutions, même si elle a essayé de le faire (déplacement des salles)

Marc : les UE étant mutualisées entre les différentes formations, c'est aux responsables d'UE, plutôt qu'aux responsables de formation, d'adapter leurs examens.

Gaspard Pernot : remercie les professeurs d'avoir fait des efforts. Comment réfléchir à des solutions bien en amont au vu de l'évolution du climat ?

Anne : élargir à gestion des examens en cas d'aléas climatique : pas que la canicule, en janvier il y avait de la neige.

Sarah : rebondit sur propos de Caroline d'avoir une intelligence collective. Peu de réaction car problème de surcharge de travail de tous qui ne nous permet pas d'absorber les crises. Il faut libérer de la bande-passante.

Mathilde : ce groupe de travail devrait avoir lieu au niveau de l'université. Le pb principal est qu'il n'y a pas de ventilation dans les amphis.

Atef : message de l'université : on vous fait confiance pour la gestion. Atef craint qu'il ne se passe rien. Est-ce qu'on essaie de dégager des moyens au niveau de l'UFR ou laisser le pb apparaître pour que l'université le prenne en charge ?

Laurent : des personnes doivent réfléchir à ça en amont, d'où la proposition du groupe de travail, si on veut avoir une réponse collective

Raphaël et Cécile : faut-il employer la solution radicale d'annuler les examens ou autre lorsque ce n'est plus possible afin de faire réagir l'université ?

Nicolas : les salles doivent être équipées + audit énergétique par l'université et pas réponse individuelle des UFR pour éviter la multiplication d'achats de ventilateurs. UFR peut faire remonter les problèmes constatés.

Sarah : on ne peut pas porter plus. Il faut trouver d'autres personnes ou réduire notre charge ailleurs pour libérer du temps à la réflexion collective. Comment ferons-nous quand d'autres crises arriveront ?

- **Retour CFO 29/05**

- Modifications des MCCCs et modifications mineures de maquette M1 PFA votées à l'unanimité
- Convention L3P AnaMat/CFA AFi24 votée à l'unanimité
- Calendriers Licence et Master PFA 2026-2027 votés à l'unanimité
- Droits différenciés pour les étudiants internationaux extra-communautaires (cf. document disponible sur le cloud) pas appliqués en 2026-2027
- Brevet IA à intégrer en MTU : discussion à avoir sur son implémentation
- Gestion de la fraude : test d'un détecteur de téléphone plus performant par Biomed; idée d'un portique

- Nouvelle responsable scolarité Sarah Amaar arrivée depuis le 1er juillet

- PCC responsabilité master M2E : proposition d'une PCC 24h. Réduction par rapport aux PCCs actuelles (PCC 24h resp. M1 MEEF + 24h resp. M2 MEEF) car disparition de certaines charges (réduction des heures UPCité, procédure MonMaster, conception des emplois du temps, ...)

Vote : **proposition adoptée à l'unanimité**

- Ajustement

- M2 ICFP : ajustement du volume horaire de deux enseignements (bilan -4,5 hETD)
 - PFGBE125 Matériaux quantiques : -22,5 hETD
 - PFGAE185 Interaction lumière-matière : +18hETD
- G. Blanc : 1,5 h CM (2,25 h ETD) donnée dans le cadre de l'UE Transition Écologique pour un Développement Soutenable (SB04E175, L2 de la Licence Sciences Biomédicales)

Vote : **propositions adoptées à l'unanimité**

- Validation de décharge d'enseignement sur contrat

- A. Neronov (projet COSMOMAG, ERC Synergy; collaboration UPCité, Bologne, CERN, Stockholm; corresponding PI) : 36h/an sur 6 ans
- D. Zanchi (CNRS MITI) : 96h en 2026-2027

Vote : **propositions adoptées à l'unanimité**

- Modifications mineures structures d'enseignement 2026-2027 (cf. documents disponibles sur le cloud)

- Onde et vibration (L2, parcours PHY, CUPGE, DLPC, DLPM, EPC, MEDPHY) : +8h CM (12h eqTD). Responsables de parcours favorables à cette modification qui permettra un apprentissage plus progressif pour ce cours exigeant.
- Mutualisation de l'UE Mathématiques du S1 les licences professionnelles ANAMAT et TPE : mutualisation du cours (23 hETD) sur le premier mois de la formation. Bilan heures enseignement : - 20 hETD

Vote : **propositions adoptées à l'unanimité**

- Tarifs FQ « Pratique de la cryogénie » (documents disponibles sur le cloud)

Vote : **proposition adoptée à l'unanimité**

- AAP innovation pédagogique 2026 (appel disponible sur le cloud): financement jusqu'à 70 k€, date limite 15 septembre

- Résultats Parcours Formations des enseignants : très bons résultats d'admissibilité et/ou d'admission pour tous les parcours

- CAPES L3 : 10/11 admissibles pour les L3 EPC et 8/10 admissibles pour les M1 MEEF
- CAPES pour les M2 : 100 % admissibles au CAPES L3 et au CAPES M2 (7/7)

- AGREG Interne : 8 stagiaires admissibles et 7 admis sur 26 stagiaires présents.
- AGREG Externe : 90 % admissibles

La séance est levée à 13h05